



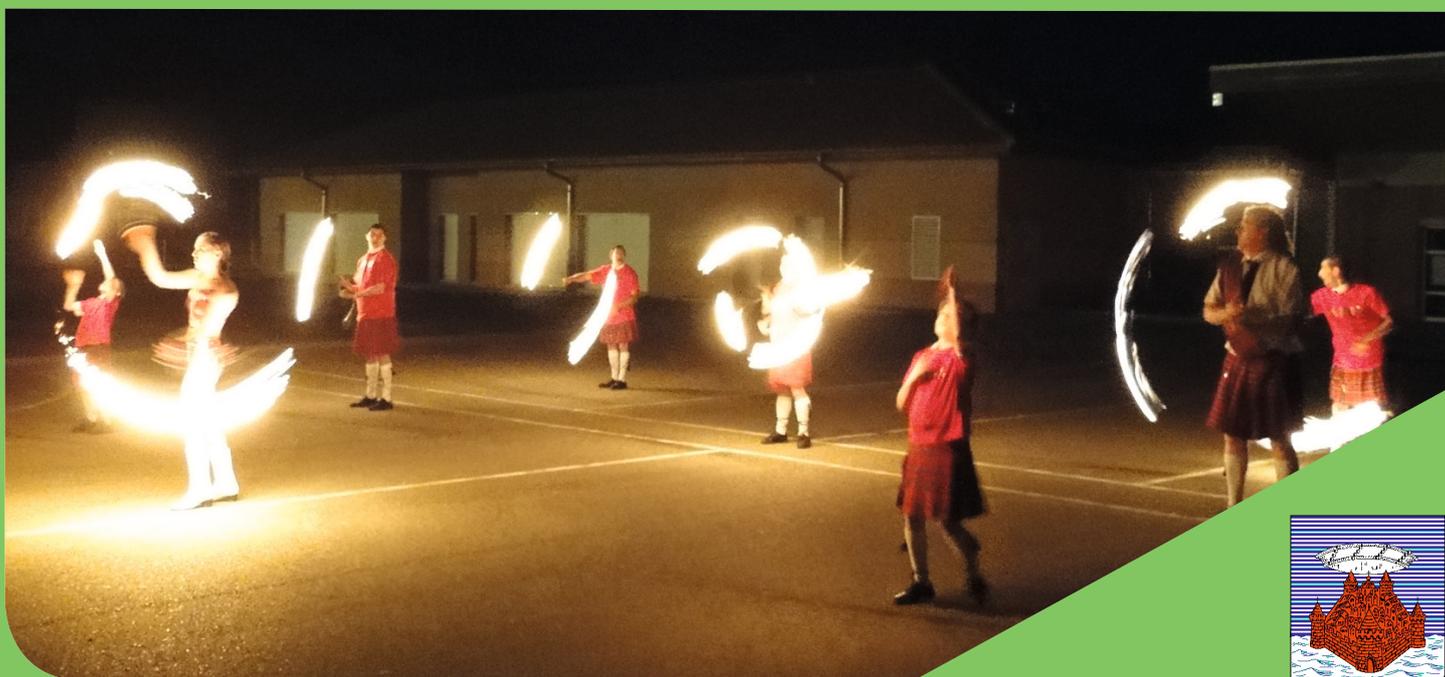
Élections présidentielles 2012



Pâques au château

# Merville

actualités





© Photos de couverture : Céline FAU, carnaval de Merville 2012

## Inscriptions école élémentaire année 2012-2013

Dans le bureau de M. DJERBI  
Directeur de l'école élémentaire  
Impasse Georges Brassens

Le lundi 23 avril, vendredi 27 avril,  
vendredi 4 mai et lundi 7 mai 2012 :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les parents doivent se munir du livret de  
famille et du carnet de santé de l'enfant.

## Attention !

Certains d'entre vous ont reçu le prospectus  
ci-dessous dans leur boîte aux lettres.  
Contrairement à ce qu'il pourrait laisser  
croire, ce document n'est nullement édité  
par la commune. Il s'agit d'un tract à vocation  
commerciale (publicité).

Nous vous invitons à la plus grande prudence  
si vous deviez contacter un des numéros  
présents sur ce document.

INFORMATIONS UTILES DE VOTRE VILLE	
MAIRIE	05 61
COMMISSARIAT (24/24)	17
SERRURIER (24/24) Ouverture de porte	05 61
SAMU	15
POMPIERS (24/24)	18
PLOMBIER (24/24)	05 61
EDF	0 800
ELECTRICITE (24/24)	05 61
SOS ANTIPOISON	05 61
SOS DENTAIRE	05 34
CHAUFFAGE REPARATION (24/24)	05 61
DERATISATION	05 61
INFO SNCF	36 35
ELECTROMENAGER	05 61
VITRE RIDEAUX METALLIQUE (24/24)	05 61
RENOVATION HABITAT	05 61
SOS MEDECIN	05 61
ASSAINISSEMENT ET DEGORGEMENT	05 61

N° RCS : 492 807 472  
Droits réservés

# le mot du maire



Il n'y a pas de mots pour qualifier la tuerie qui s'est déroulée à Toulouse ce 19 mars 2012. Devant une telle horreur on ne peut que s'interroger sur les limites de la cruauté humaine.

Alors que nous nous apprêtons, en ce 19 mars, à célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire du "cessez-le-feu" de la guerre d'Algérie qui mettait fin à 8 années de barbarie et de souffrance, cet acte terroriste, perpétré à notre porte, nous rappelle violemment que l'intolérance et le fanatisme ne sont toujours, aujourd'hui comme hier, que sources de haine et de malheur.

Cet acte terroriste a conduit le gouvernement à élever le plan Vigipirate au niveau ÉCARLATE. Pour répondre aux consignes de sécurité édictées par la préfecture, la municipalité a détaché 3 agents municipaux au contrôle des entrées des écoles et a revu, avec les directeurs, les protocoles d'accès aux écoles. Le centre de loisirs a également vu ses accès sécurisés et une sortie patinoire a dû être annulée conformément aux consignes reçues. Les manifestations publiques ne sont pas interdites, mais les organisateurs doivent mettre en place un contrôle d'accès pour chacune d'elles. Ces mesures resteront en vigueur tant que le plan Vigipirate ne sera pas ramené à un niveau inférieur.

Au-delà de ces aménagements certes contraignants mais qui ne sont que matériels, aujourd'hui, des familles innocentes sont plongées dans la douleur et je souhaite ici au nom de tous les mervillois leur témoigner notre soutien le plus total.

**Bernard TAGNÈRES**  
Maire de Merville

# Élections présidentielles 2012 : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous. Parce que c'est important, il y a toujours un moyen de voter.

## Qu'est-ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier son vote pour le jour de l'élection à un autre électeur.

## Qui demande la procuration ?

### Le mandant

Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande: obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention.

Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandé.

## Qui vote ? Le mandataire

Le mandataire doit remplir deux conditions: jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

## Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

## Où ?

Au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes français résidant à l'étranger, à l'ambassade ou au consulat.

## Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin.

Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration, n'attendez pas le dernier moment.

## Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité.
- Un imprimé fourni et rempli sur place avec trois volets: un formulaire de procuration (indiquant l'identité complète du mandataire: nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance); une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement; un récépissé délivré au mandant.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant la procuration. Il revient au mandant de l'en informer.

## Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote: le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration);
- Le jour du vote: en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

## Cas particulier

Les personnes ne pouvant pas se déplacer pour raison médicale ou pour cause d'infirmité peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.

**Élections présidentielles: dimanches 22 avril et 6 mai 2012**

**Élections législatives: dimanches 10 et 17 juin 2012**

**Toutes les informations pratiques sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)**

**Veillez vous présenter avec votre pièce d'identité (obligatoire) et votre carte d'électeur.**

### ■ Dimanche 1<sup>er</sup> avril:

- « Plan Manjar i Plan viure al País »: 11<sup>e</sup> Fête du Canard, Ferme aux Téoulets

### ■ Lundi 2 avril:

- Loto du Club Arc-en-ciel, 14 h 30, salle Joseph BON

### ■ 7 et 8 avril:

- Foot Entente Aussonne-Merville: tournoi de Pâques, À partir de 9h  
Stade de foot d'Aussonne

### ■ Mercredi 11 avril:

- Concours de Belote avec le Club Arc-en-ciel, 20 h 30, salle Joseph BON

### ■ Samedi 14 avril:

- Assemblée Générale de la Fédération de Chasse de la Haute-Garonne, 9h  
salle polyvalente

### ■ Samedi 21 avril:

- Randonnée sur Merville « Bouge ton Territoire », 9 h 30, départ mairie

### ■ Dimanche 22 avril:

- 1<sup>er</sup> tour élections présidentielles, 8 h-18 h, salle polyvalente

### ■ Mardi 24 avril:

- Apéro Culturel « Les enfants du Mékong », 20 h 30, rez de chaussée Espace JOUVION

### ■ Mercredi 25 avril:

- Concours de belote, 20 h 30, salle Joseph BON

### ■ Mercredi 25 avril:

- Journées Jobs d'Été, 14h-19h, Maison des Jeunes, place de la mairie



## Changement à l'accueil et au secrétariat de l'urbanisme

Depuis le 5 mars, Fabien BARRIVIERA originaire de la région toulousaine, a intégré la mairie de Merville en qualité de remplaçant de Virginie GALLOIS, partie en congés maternité.

Ayant suivi une formation en histoire puis en géographie avec mention urbanisme à la faculté de Mirail à Toulouse, Fabien a exercé un stage à la mairie de Muret au sein du service urbanisme et a également préparé les concours de Technicien supérieur et de Rédacteur. Fabien assure donc l'accueil le matin et s'occupe de l'urbanisme l'après-midi. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la mairie. ■



COMpte-RENDU

# CONSEIL MUNICIPAL\* DU 20 JANVIER 2012

## 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### a. Désignation des représentants du Pays Tolosan

M. le Maire informe que le Pays Tolosan organise des réunions autour des 4 axes de sa stratégie de développement :

- assurer un développement économique pour rapprocher emplois et habitants,
- maîtriser le développement urbain en répondant aux différents besoins de la population,
- améliorer l'accessibilité en préservant l'environnement,
- développer les activités touristiques et culturelles.

En tant que commune adhérente, il convient de désigner des représentants pour chacune de ces commissions. Après avoir procédé à l'élection, sont désignés représentants :

**Commission 1 :** M. B. TAGNÈRES, M. T. VIGNOLLES

**Commission 2 :** Mme M-C LEFÈVRE, M. J. COLTRO

**Commission 3 :** M. J-L. FOURQUET, Mme A-M. DURRIS

**Commission 4 :** Mme C. AYGAT, M. René BÉGUÉ

*Adopté à la majorité et 3 abstentions.*

### b. Élection des délégués suppléants au SIVU Rivage

M. le Maire explique que dans le cadre de l'adhésion de la commune au SIVU Rivage, le Conseil Municipal a procédé à l'élection de 3 délégués titulaires et d'un délégué suppléant. La délégation devant être composée de 3 délégués titulaires et 3 suppléants, le Conseil Municipal est appelé à désigner 2 délégués suppléants supplémentaires.

M. le Maire informe que 3 personnes se portent candidats. Il a donc procédé au vote nominatif.

Après avoir procédé à l'élection, sont désignés délégués suppléants au SIVU Rivage avec 24 voix chacun : M. P. DI BENEDETTO et M. R. BÉGUÉ.

### c. Présentation de la liste des membres extérieurs du CCAS

M. le Maire explique que des membres de la société civile ont été désignés par arrêté municipal afin de siéger au conseil d'administration du CCAS. Il présente la liste et précise qu'elle n'est pas soumise au vote des conseillers. Il s'agit de :

M. J. MASO (Anciens Combattants), Mme J. FLOUROU (Club Arc-en-ciel, Anciens Combattants), Mme M-L. DELPECH (Club Arc-en-ciel), Mme C. DESTARAC (Club Arc-en-ciel), Mme A-M. LEMAIRE (ADMR), Mme C. BREIL (Association de Parents d'Élèves de Merville), M. R. ESPARSEIL (Syndicat Agricole), M. G. ESQUERRE (Association des handicapés FNATH).

### d. Règlement Intérieur du Conseil Municipal

M. le Maire rappelle que la loi d'orientation du 6/02/1992 relative à l'administration territoriale prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur. Il précise qu'il doit être adopté dans les six mois qui suivent l'installation du Conseil Municipal. Le contenu de ce document est fixé librement par le Conseil Municipal dans l'objectif de se donner des règles propres de fonctionnement interne en respectant la législation en vigueur.

M. le Maire donne la parole à M. Thierry VIGNOLLES qui propose de s'appuyer sur le règlement envoyé avec la note de synthèse et d'y adopter quelques modifications.

*Adopté à la majorité et 4 abstentions.*

### e. Droit à la formation des élus

M. le Maire informe que conformément à l'article L 2 123 – 12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. Dans les 3 mois suivant son renouvellement, le

Conseil Municipal délibère sur l'exercice du droit à la formation, en précisant les orientations et les crédits qui sont alloués à cet effet. Les modalités d'exercice de ce droit sont précisées dans le règlement intérieur et le budget alloué à la formation sera débattu lors de la réunion ordinaire du Conseil Municipal au cours de laquelle sera présenté le budget général de la commune. En tant que commune adhérente, les formations seront prioritairement effectuées par l'ATD. Le recours à des formations payantes sera exceptionnel.

*Adopté à l'unanimité.*

### f. Élection des délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Électricité (SIE) de Grenade

Conformément au courrier en date du 26/12/2011 de M. le Préfet de la Haute Garonne, le Conseil Municipal est appelé à annuler la délibération du 12/11/2011 et à la remplacer par l'élection des délégués auprès du SIE, vu les statuts du SIE auquel la commune adhère et considérant que le SIE est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les communes à raison de 2 délégués titulaires par commune. M. le Maire propose de procéder à la désignation des 2 titulaires : M. C. PARIS et M. Y. VERSAPUECH.

*Adopté à la majorité et 3 abstentions.*

### g. Contrat de prestation pour la capture des animaux Service de fourrière

M. le Maire explique que la présence des animaux domestiques errants peut provoquer des problèmes d'ordre et de salubrité publique. Dans ces conditions, le maire peut être appelé à prendre des mesures spécifiques dans les cas de divagation des animaux conformément aux articles L 2212-1 du CGCT définissant le pouvoir de police du maire et L 211-23 du code rural. Afin de répondre aux demandes des administrés confrontés à cette problématique,

il propose la signature d'un contrat de prestation d'un montant de 0699 € HT/habitant/an avec l'entreprise SACPA pour la capture et le ramassage des animaux errants ou morts. Dans ces conditions, la commune maintient sa convention avec la SPA pour les services de fourrière pour un montant 0,29 €/habitant/an.

*Adopté à la majorité et 3 abstentions.*

### h. Envoi des convocations aux membres des commissions par courrier électronique

M. le Maire informe que les convocations aux commissions sont envoyées par voie postale au domicile des conseillers municipaux. Conformément à l'article L2121-10 CGCT celle-ci peuvent également être transmises par mail et propose à chaque conseiller qui le souhaite de valider son accord en signant le document dédié et de préciser son adresse mail.

*Adopté à l'unanimité.*

## 2. FINANCES

### a. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012

En vertu de l'article L 1612-1 du CGCT, M. le Maire peut, jusqu'à l'adoption du budget, et sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2011 s'élevaient à 1529043 € (déduction faite des remboursements d'emprunts), que le quart de ces crédits représente donc 382260 €. Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles budgétaires afin de permettre à M. le Maire de liquider et de mandater des dépenses avant l'adoption du budget 2012, il est proposé d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater sur les comptes.

*Adopté à la majorité et 2 abstentions.*

### b. Indemnités des conseillers délégués

M. le Maire propose d'attribuer une indemnité de fonction aux conseillers délégués. Il souhaite leur attribuer l'indemnité maximale correspondant à 6 % de l'indice brut 1015. Il informe qu'afin de rester dans l'enveloppe autorisée, il convient d'abaisser l'indemnité du maire de 55 à 53 % de l'indice brut 1015 et celle des adjoints de 22 à 19 % de l'indice brut 1015.

**Adopté à la majorité et 3 abstentions.**

### 3. URBANISME

#### a. Travaux d'extension d'électricité chemin du Juge

M. le Maire informe que suite à la demande formulée par la commune concernant l'extension du réseau basse tension du chemin du juge, le SDEHG a réalisé l'avant-projet sommaire suivant :

- Depuis la grille de coupure existante, création d'une basse tension souterraine d'une longueur d'env. 250 m,
- Fourniture et pose de 4 grilles de coupure pour alimenter les parcelles situées de l'autre côté du chemin,
- Fourniture et pose d'une gaine d'éclairage public en attente.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part estimative revenant à la commune est de 31 185 €. Le coût total du projet est estimé à 61 677 €.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4. QUESTIONS DIVERSES

- Recours contentieux sur le permis de construire SARL « Les Jardins de Victoria ». M. le Maire informe de la requête déposée au tribunal contre la commune par le conseil de la SARL « les jardins de Victoria ». Il s'agit d'un problème de règlement dans le zonage du PLU.
- Mme AYGAT informe qu'un marchand ambulant de plats à emporter stationne rue du Pic du Midi le mardi soir. Il souhaite exercer la vente

également le jeudi soir. Mme AYGAT émet un avis favorable.

• M. MARTIN souhaite un débat sur les projets avant le D (Débat d'Orientation Budgétaire). M. le Maire lui répond que cette réunion est obligatoire et prévue fin février.

• M. MARTIN souhaite faire le point sur les transactions foncières de « Lartigue » du fait de la validité arrivant à échéance de l'estimation des services des domaines. M. le Maire précise qu'il a besoin de s'approprier entièrement le dossier avant d'en débattre et de pouvoir statuer. Il conclut et informe qu'une réflexion est en cours pour une prise de décision globale quant à l'avenir de ce projet.

## Gratuité des transports : mise à jour des formulaires

Le formulaire de demande des gratuités des transports a été mis à jour afin d'intégrer les évolutions des dispositifs d'instruction et de délivrance de la gratuité des transports, intervenues dans le cadre du Revenu de Solidarité Active et de la mise en service de la Carte Pastel.

Les mairies, sollicitées par le Conseil Général dans le cadre de ce dispositif lancé en 1995 en faveur de certaines catégories défavorisées, jouent un rôle très important de relais et d'accueil de proximité pour les personnes en recherche d'un emploi.

Elles font partie intégrante du

dispositif d'instruction et de délivrance pour les demandeurs d'emploi résidant en dehors du Périmètre des Transports Urbains, en mettant à disposition des bénéficiaires les formulaires de demande de gratuités et en assurant un relais local dans le cadre de la délivrance.

Le formulaire désormais unique

pour les demandeurs d'emploi et les allocataires du RSA rappelle les conditions de délivrance de cette gratuité. Il est également téléchargeable sur le site internet du Conseil Général : [www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)

Avec la mise en place de la Carte Pastel, les conditions de gestion ont évolué. Les personnes déjà en

possession d'une Carte Pastel qui font une première demande ou un renouvellement de gratuité doivent se présenter impérativement au bureau d'accueil du Conseil Général situé à la gare routière de Toulouse, 68/70 boulevard Pierre Sémard afin d'y faire charger leurs droits. ■



## Information collecte sélective

### Date de distribution des conteneurs :

La distribution des conteneurs individuels ou de regroupement à couvercle jaune a débuté le 13 février.

### Début collecte sélective :

- Semaine du 16 avril 2012 pour tous les types de conteneurs (individuel ou de regroupement).
- Les usagers ne doivent ni utiliser les conteneurs à couvercle jaune ni les disposer sur la voie publique avant la semaine du 16 avril 2012.

### Conteneurs individuels ou de regroupement = pas de changement d'habitude pour l'usager :

- Les usagers qui déposent actuellement leurs ordures ménagères dans leur conteneur individuel déposeront leurs emballages recyclables dans leur conteneur individuel à couvercle jaune.
- Les usagers qui déposent actuellement leurs ordures ménagères dans un conteneur de regroupement déposeront leurs emballages recyclables



(flacons et bouteilles plastiques, papiers et cartons, emballages en métal) dans un conteneur de regroupement à couvercle jaune.

### Fréquence de collecte des conteneurs individuels et de regroupement à partir du 16 avril 2012 :

- Collecte ordures ménagères : 1 fois par semaine.
- Collecte sélective : 1 fois toutes les 2 semaines.

### Jours de collecte :

- Les usagers recevront dans leur boîte aux lettres un calendrier leur indiquant les jours de collecte (collecte ordures ménagères + collecte sélective).

### Consignes de tri :

- Lors de la livraison des bacs, l'ensemble des usagers reçoit dans sa boîte aux lettres un guide du tri leur expliquant les consignes de tri des déchets.
- Les usagers en conteneurs de regroupement recevront, en plus, un sac de pré-collecte. ■



Véronique VOLTO,

Conseillère Générale du canton de Grenade.

## Le Conseil Général toujours à vos côtés malgré la crise

Le budget primitif 2012 du Département est un budget marqué par la crise mais qui permet au Conseil Général de maintenir ses politiques prioritaires en faveur de l'action sociale, de l'éducation et de l'aménagement du territoire. Le budget représente cette année encore 1,4 milliard d'euros, dont 43 % sont consacrés à l'action sociale, 16 % aux transports, réseaux et infrastructures (voirie notamment), 8 % à l'enseignement, à la culture, aux sports et aux loisirs, 3 % à la sécurité (SDIS).

Le budget primitif 2012 du Conseil Général de la Haute-Garonne s'inscrit dans un contexte difficile que chacun connaît. Pour le Département, les transferts de compétences opérés depuis plusieurs années par l'Etat qui se décharge sur les collectivités locales pèsent lourdement sur son budget : 756 M euros cumulés !

Les recettes sont très contraintes car les dotations de l'Etat sont gelées. Les concours de l'Etat au titre de l'APA (aide personnalisée autonomie) et de la PCH (prestation compensation handicap) sont stabilisés et ne prennent pas en compte l'évolution croissante des besoins et des dépenses liées au vieillissement de la population et au handicap.

L'accès à l'emprunt est devenu désormais incertain et l'on s'attend à une augmentation des taux et des marges bancaires. Le risque de contingentement des emprunts doit être pris en compte dans les prévisions budgétaires des investissements qui seront étalés sur plusieurs années.

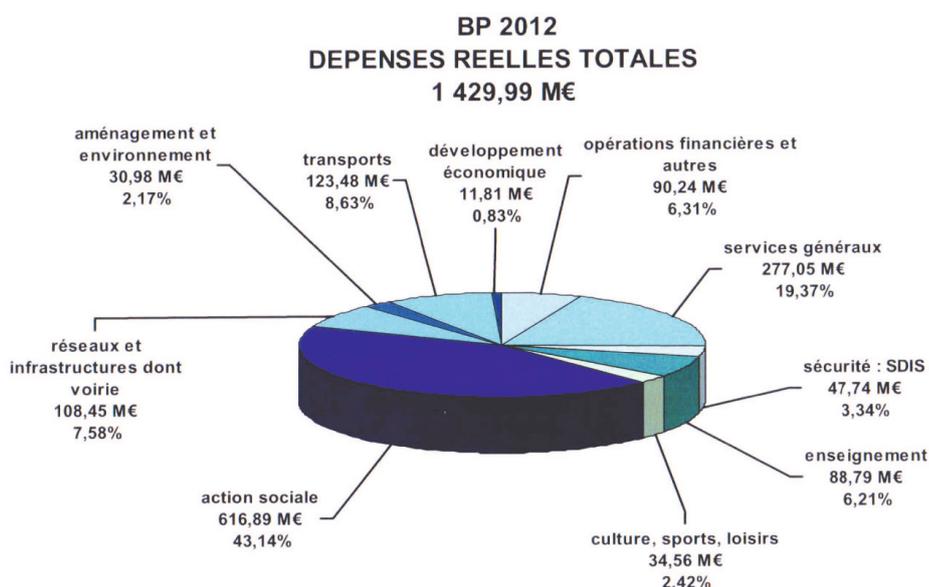
Il est à prévoir une réduction sensible des droits de mutation, ce qui réduit les marges de manœuvre et l'autonomie fiscale de la collectivité. En effet, avec les réformes fiscales imposées par l'Etat, le Département ne bénéficie plus du dynamisme de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle. Et pourtant, le Conseil Général doit prendre en compte une augmentation

inévitables des dépenses sociales qui sont la conséquence de la crise. Avec un taux de chômage de 9,4 %, la Haute-Garonne se situe dans la moyenne nationale. Mais le nombre de bénéficiaires du RSA connaît une augmentation significative. Le Département doit donc faire face à l'évolution des dépenses liées à la précarité : allocation RSA, aide à la demi-pension (17 500 bénéficiaires), gratuité des transports pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, FSL (fonds social logement).

Malgré toutes ces difficultés, par la volonté de son Président Pierre Izard et de sa majorité départementale, le Conseil Général maintient le cap, tient ses engagements et poursuit ses missions au service de tous les hauts-garonnais.

Le budget 2012 a été adopté à l'unanimité (moins une voix) par l'assemblée départementale, quelles que soient les formations politiques des élus, ce qui prouve qu'il est le meilleur budget possible aujourd'hui. Le Conseil Général est toujours à vos côtés, malgré la crise ■.

*Bien cordialement  
Véronique VOLTO,  
Votre Conseillère Générale*



## Centre de loisirs

### Les mercredis au centre de loisirs :

Durant le mois de février, les enfants de maternelle du centre de loisirs ont fait la connaissance de Ludivine, intervenante en arts plastiques. Elle leur a proposé de former une grande fresque avec les cadres qu'ils ont peints individuellement. Les plus grands sont allés à Toulouse pour voir la pièce « ça c'est fée », un conte de fée revisité.

### Les vacances au centre de loisirs :

Les vacances d'hiver ont permis aux enfants de découvrir l'univers des chapiteaux par le biais d'activités plus ou moins périlleuses. La sortie au « Cirque Pinder » a plongé petits et grands dans un monde merveilleux où figures aériennes et animaux rigolos se sont succédés. Mais l'entrée la plus remarquée, hormis celle des lions, bien sûr, a été celle des clowns.

D'autres enfants ont pris goût à la B.D. D'ailleurs ils ont créé plusieurs planches. Les élémentaires sont également partis à la rencontre des habitants de Merville à travers le "jeu de l'œuf". Le jeu consistait à échanger leur œuf contre un objet toujours plus gros. Les habitants se sont pris au jeu et nous avons eu toute sorte d'objets entre les mains : une orange, un carton, un tableau, un drap, des décorations de Noël et... Un fémur de bœuf ! Une belle aventure pour nos chers petits.

### Prochainement au centre :

- Durant les vacances d'avril nous partirons à la découverte de l'art.
- Un stage multisports aura lieu du 16 au 20 avril.

### Fonctionnement du centre :

Les enfants inscrits à l'année au centre de loisirs sur les mercredis ne



le sont pas pour les vacances : soyez vigilants !

Les inscriptions pour les vacances d'avril et pour le stage sportif sont ouvertes à partir du 19 mars. Les inscriptions pour les mercredis se font tous les 15 du mois. ■

**Attention ! Fermeture du centre de loisirs du 6 août au 17 août 2012.**

## vie économique

Eric LEVALLOIS  
 Animations événementielles  
 animateur – présentateur  
 191 chemin des Mourlanes  
 31330 MERVILLE  
 06 10 19 36 26  
 ericlevallois@free.fr  
 www.ericlevallois-animations.com

## Le carnaval est de retour

Le samedi 3 mars le Service Enfance et Jeunesse (centre de loisirs) et le club de basket ont invité les mervillois autour du carnaval. Dans l'après-midi, des matchs officiels de basket se sont déroulés à la salle polyvalente. En parallèle les animateurs du centre de loisirs ont ouvert aux petits mervillois des stands en lien avec le carnaval comme le maquillage, la danse africaine, les masques de Venise, le cirque, le basket, le foot et les percussions.

En soirée, nous avons pu assister à la représentation de percussion des "Petites mains folles" d'Ondes, à la destruction de M. Carnaval, à une danse africaine apprise par les enfants dans l'après-midi et à un concours de déguisement où « le p'tit caneton Lili RIGAUD » a remporté le concours. L'association "Les majorettes laroquaises sang et or" ont animé l'apéritif et le repas avec un spectacle enflammé. ■



## Bibliothèque Nouveautés

- **L'amour dure trois ans:** Frédéric BEIGBEDER
- **Le monastère oublié:** Steve BERRY
- **Aliénor (2 tomes):** Mireille CALMEL
- **Deux sœurs:** Madeleine CHAPSAL
- **Sous haute tension:** Harlan COBEN
- **La vie d'une autre:** Frédérique DEGHET
- **Le destin de l'Épouvanteur (T.8):** Joseph DELANEY
- **Circus Politicus:** Christophe DELOIRE
- **Le scandale Modigliani:** Ken FOLLETT
- **Le vol du Régent:** Michel de GRECE
- **Elza Z. tant à raconter...:** Marie-Chantal GUILMIN
- **Je me suis bien amusé, merci !:** Stéphane GUILLON
- **La Dame en noir:** Susan HILL
- **Double meurtre à Borodi Lane:** Jonathan KELLERMAN
- **1Q84 (T.3):** Haruki MURAKAMI
- **Purge:** Sofi OKSANEN
- **Oeil pour œil:** James PATTERSON
- **Journal d'un corps:** Daniel PENNAC
- **Les complaisances du cœur:** Belva PLAIN
- **On a marché sur les urnes:** PLANTU
- **Le second souffle:** Philippe POZZO
- **Le Dessin en perspective:** Gilles RONIN
- **Si la vie continue (Entretiens):** Jorge SEMPRUN
- **Marion des Salins:** Jean-Marc TIXIER
- **Valérie, Carla, Cécilia, Bernadette et les autres, en campagne:** Constance VERGARA

## CONDOLÉANCES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Lucienne CELLIER le mois dernier. Mme CELLIER avait intégré l'équipe bénévole de la bibliothèque au début des années 90 et en a assuré les permanences pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la gestion en soit ensuite confiée à une professionnelle. Elle a toujours su se rendre disponible pour permettre aux personnes âgées ne pouvant pas se rendre à la bibliothèque de profiter de la lecture. Elle a ensuite toujours été une fidèle lectrice et ne manquait aucune manifestation. Toute l'équipe de la bibliothèque présente ses sincères condoléances à ses deux fils et à sa famille.

## Bibliothèque



### "Mai[s], ma Parole!": 2<sup>e</sup> édition à Merville avec le Foyer Rural

La parole comme vecteur de lien social: c'est sous différentes formes que cette expression se déroulera cette année. Slam, graff, hip-hop, ce sera la "parole urbaine"! Attaché à la démocratisation de la lecture, le foyer rural s'appuie sur la bibliothèque pour créer un événement fédérateur à destination des jeunes et des habitants intéressés.

Des stages, ouverts à tous et gratuits, vous sont proposés pendant les vacances de Pâques:

- **Découverte et initiation au slam:**

**Judi 12 avril: 14 h à 18 h**

**Mercredi 18 avril: 14 h à 18 h**

Intervenant: **LOU DAVI** poète, chanteur, musicien, slameur professionnel

Le slam est une discipline poétique qui se présente sous la forme de tournois de poésie, encourageant les "slameurs" à se focaliser sur ce qu'ils disent et comment ils le disent. Ces ateliers seront adaptables en fonction du niveau et de l'âge des participants. Ils pourront se décliner aussi en partie en Occitan!

- **Découverte et initiation au graff:**

**Lundi 16 avril: 14 h à 18 h**

**Mardi 17 avril: 14 h à 18 h**

Intervenant: **ZAKO** graffeur toulousain

Présentation de l'art du graff (dessin sur murs et divers supports), et initiation aux différentes techniques par la pratique (Flop ou Throw Up, Wild Style, personnages, Blok lettrage, 3D...)

- **Samedi 2 juin = performance commune**

Toute une après-midi d'animations avec les participants et intervenants des différents ateliers, ainsi que d'autres invités, des danseurs hip-hop, musique, etc

- **Contes:**

**vendredi 27 avril: Salle Joseph BON - 21 h - Entrée gratuite**

"Sur les pas éclairés d'une chèvre kirghise" par **Cécile NO**  
Spectacle tout public à partir de 10 ans. Dans la continuité de l'animation "Paroles" plutôt axée cette année sur les jeunes, ados et adultes, nous vous proposons également un voyage insolite dans les grandes steppes de la psyché humaine... Qui a dit que le conte était réservé aux enfants? Dans la meilleure tradition du conte quand même, Cécile NO a enchâssé sources et motifs d'origines diverses jusqu'à en faire une joyeuse pagaille. La conteuse se régale à livrer ces vieilles histoires sous une forme remise au goût du jour, avec des facéties pas si absurdes qu'on pourrait le croire, et un entrain réjouissant et communicatif! ■

**Renseignements (et inscriptions pour stages, le nombre de participants étant limité) auprès de Marie-Pierre DUNAS à la Bibliothèque : 05 61 25 67 45**

## SIVU Rivage

### Bourse aux vêtements printemps-été

**Attention nouvelle formule : vous déposez le vendredi, nous vendons le samedi**

Le centre social RIVAGE organise une nouvelle **bourse aux vêtements printemps/été** les **vendredi 27, samedi 28 et lundi 30 avril 2012** à la salle Joseph BON.

**Dépôt des vêtements:**

**Vendredi 27 de 10 h à 15 h.**

**Participation: 2 €** par déposant. L'équipe sera attentive au bon état des articles.

**Vente: Samedi 28 de 10 h à 17 h.**

Le nombre de vêtements déposé est limité à **20 articles** par déposant.

**Restitution des invendus**

**et des recettes:**

**Lundi 30 de 16h30 à 18h30.**

Pour que cette action continue d'exister, les adhérents du Centre Social ont besoin de la mobilisation de nombreux bénévoles. Si vous souhaitez les aider et les soutenir dans la mise en œuvre de ce projet, **vous pouvez nous contacter au 05 62 13 40 95.**

**Attention, seuls les paiements en espèces seront acceptés.**

Le Centre Social ne fournit pas de sacs plastiques, pensez à les prendre pour vos emplettes. Les accessoires, chaussures et sous-vêtements ne sont pas acceptés.

Nous vous attendons nombreux pour réaliser de bonnes affaires! ■



FNACA

## L'amicale des anciens combattants et le comité FNACA en deuil

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le 12 mars le décès de notre ami Robert PARIS.

Le « monde combattant » en tête de cortège avec drapeaux, suivi d'une foule nombreuse de mervillois et d'autres venus de villages voisins l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Appelé sous les drapeaux le 3 juillet 1956 pour rejoindre le 14<sup>e</sup> régiment des Parachutistes où il a été affecté à la musique pendant 15 mois. Ne pouvant échapper au conflit algérien, il fut muté à Philippeville puis à Tebessa. Il participa à plusieurs opérations de maintien de l'ordre. Robert était titulaire de la médaille de la croix du

combattant, de la médaille au titre de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative pour ses opérations de sécurité et de maintien de l'ordre. Il fut libéré de ses obligations le 3 novembre 1958.

À son retour il adhéra à l'amicale ainsi qu'à la FNACA et resta assidu à toutes les manifestations officielles. L'amicale des anciens combattants et le comité FNACA renouvellent à sa famille ses sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie. ■

Le bureau



### CARNET NOIR

Lundi 12 mars, à 19 h 30, s'éteignait Robert PARIS, à l'âge de 76 ans, père de Christian PARIS, conseiller municipal et président de la pétanque. La surprise et l'émotion furent grandes pour les mervillois à l'annonce du décès.

De parents mervillois, cadet d'une famille de maraîchers, Robert marcha sur les traces de ses parents, en s'installant lui-même maraîcher.

Après 2 ans de guerre en Algérie, il épousa Denise avec laquelle il a eu 2 enfants, Véronique et Christian. Il est devenu grand-père de 4 petits-enfants: Florian, Damien, Émilie et Benjamin. Il prendra une retraite bien méritée et s'investira dans le club de pétanque pendant près de 20 ans, dont il était depuis 4 ans, le vice-président.

Durant toute sa vie, il s'est investi dans la vie associative de sa commune, Merville: tout d'abord dès l'âge de 13 ans, il rejoint la batterie fanfare du Réveil Mervillois au sein de laquelle il restera pendant près de 60 ans, aux côtés de son fils, mais aussi son frère Roger et son neveu Daniel, tous deux membres du Comité des Fêtes.

Il fut également président de l'association de chasse pendant de nombreuses années, membre de l'amicale des Anciens Combattants et membre du Club Arc-en-ciel avec son épouse. Apprécié de tous pour sa gentillesse et son dévouement, c'est une figure de Merville qui disparaît.

La municipalité, les mervillois et le milieu associatif adressent à sa famille ses plus sincères condoléances.



### CLUB ARC-EN-CIEL

notre repas. L'animation musicale au son de l'accordéon d'Alain COLOMBIES assura l'ambiance par des morceaux très appréciés par les amoureux de la danse.

Merci aux services techniques de la mairie pour leur aide. Une prochaine rencontre est prévue par l'Interclub à la base de loisirs de Bouconne le jeudi 14 juin.

Le prix et le repas seront évoqués dans le prochain bulletin municipal. ■

Le jeudi 8 mars, c'était la Mounjetado de l'Interclub à Merville. À la salle polyvalente. 140 convives venues de Pibrac, Mondonville, Ondes, Lévigac, Daux et Merville ont dégusté le succulent repas préparé par le traiteur Bénac. M. Bernard TAGNÈRES, maire de Merville et son épouse ainsi que la 1<sup>re</sup> adjointe Chantal AYGAT nous ont fait l'honneur de partager

**Le prochain loto est prévu le lundi 2 avril à la salle Joseph BON à 14 h 30 avec toujours de jolis lots et la vente de pâtisseries. Les belotes auront lieu les mercredis 11 et 25 avril à 20 h 30, salle Joseph BON.**

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de M. Robert PARIS, membre du Club Arc-en-ciel. Il était actif avec son épouse Denise pour s'occuper des lotos les lundis. Comme il est de coutume au club, une messe sera célébrée à son attention le samedi 14 avril à 18 h en l'église de Merville dans laquelle nous nous réunirons. Nous adressons nos sincères condoléances à Denise et l'expression de notre sympathie à toute sa famille.

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION "BIEN VIVRE A MERVILLE 31" EST ARRIVÉE DANS NOTRE VILLAGE.

Nous voulons rassembler toutes les personnes souhaitant :

- réfléchir et agir pour faire vivre la démocratie dans le cadre d'une démarche d'analyse des besoins,
- faire des propositions concernant la vie locale,
- contribuer à créer les conditions d'une implication citoyenne active, participative et conviviale.

Les thèmes qui sont abordés par notre association apolitique sont à destination de tous les citoyens qui aiment Merville donc nous vous invitons tous à notre réunion publique de présentation qui se tiendra le 26 avril 2012 à la salle de la Mairie (place du 11 novembre 1918 à coté de la mairie) à 21h.

Guillaume GUILBERT



## COMITÉ DES FÊTES

Lors de la dernière Assemblée Générale ordinaire du comité des fêtes, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration, qui ensuite, a élu le bureau.

C'est Gérard GENDRE qui continuera à assurer la présidence, la place n'étant pas convoitée. À la vice-présidence, rien ne change, André SIMON et Yohan BEGUE restent en place. Au poste de secrétaire général, quelques modifications puisque Pascale RAMPAZZO prend le poste, et Sophie LABARTOUILLE qui l'occupait précédemment devient secrétaire adjointe. À la trésorerie, pas de changement, Daniel PARIS reste le trésorier principal et Magali MARTIGNON, trésorière adjointe.

Sont membres suppléants: Cyrielle FABRE, Laetitia NICOLEAU, Guy et Bernadette NICOLEAU, Raphaël FERRANTE, Jean-François OLIE, Francis MASO et Rémi SOBESTO.

Le comité des fêtes œuvre en ce moment à la préparation de la fête locale qui cette année, devrait voir réapparaître la traditionnelle Mounjetado d'après fête. ■



Gérard Gendre



## ÉCOLE DE MUSIQUE GABRIEL FAURÉ

# Échos du concert des professeurs

Le samedi 10 mars, nos professeurs donnaient leur traditionnel concert dans la salle Joseph BON.

Dans la continuité du concert de Noël, ces jeunes artistes nous ont offert un très beau spectacle par leurs qualités et leur haut niveau technique.

Ils nous l'ont prouvé dans un programme relevé de BACH, BEETHOVEN, CHOPIN, LISTZ, ou SCHUBERT.

Nous avons eu également le grand plaisir d'écouter notre ancien professeur de violon, Alejandro SERNA, aujourd'hui professeur au conservatoire de Tarbes.

Après Guillaume ROBERT et Lydiya BRAGINA au piano, puis Anaïs CORTES à la flûte traversière et Mikael STOOOR au violon, le duo de violons A. SERNA – M. STOOOR accompagné par L. BRAGINA au piano, à clôturé ce concert d'une manière exceptionnelle qui a emballé le public.



De gauche à droite: G. ROBERT, L. BRAGINA, A. SERNA, M. STOOOR et A. CORTES

Un grand merci à tous ces jeunes artistes musiciens pour le très grand moment de plaisir qu'ils nous ont procuré. Nous espérons que cet événement musical entièrement gratuit, pourra continuer et grandir encore longtemps.

Le Bureau



## ARCLM

# Bouge ton territoire 2012

Cette année encore, l'ARCLM participera à la manifestation « Bouge ton territoire » organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal le samedi 21 avril et proposera

une randonnée facile sur les chemins de Merville, d'environ 6 à 7 kms (1h45 à 2h);

RDV devant la mairie à 9h30 pour un départ à 9h45.

Apportez votre bouteille et votre petit en-cas. En fonction de la météo, se munir de chaussures de marche, K-Way, etc. Afin de prévoir les accompagnateurs nécessaires, inscriptions du 1<sup>er</sup> au 14 avril auprès de la secrétaire de l'association au 09 70 28 62 22. Venez nombreux ! ■



**Randonnée des jonquilles:** dimanche 11 mars, sous un soleil radieux, plus de vingt adhérents ont participé à la « Randonnée des Jonquilles » organisée à Solomiac (32), en marchant 9 à 13 km le matin et autant l'après-midi après un pique-nique géant car 650 randonneurs de toutes régions étaient au rendez-vous, ce qui a garanti une très joyeuse ambiance.

Date	H départ	Durée	Destination	km	Difficulté	Guides
mardi 3	13h30	3h	15 sols - départ Ramier de Beauzelle	10 km	facile	A. GRIMARD / O GABARRA
jeudi 5	8h	5h	Bruniquel - départ Merville journée + pique-nique	18 km	moyen	F. DEYRIS / G. BÉGUÉ
vendredi 6	13h30	2h	Encausse - départ du village	6 km	facile	G. BÉGUÉ

### Vacances scolaires du 7 au 22 avril

**Samedi 21 9h30 Participation à la manifestation "Bouge ton Territoire" (O.Tourisme Intercommunal) rando. Merville - facile - RV Mairie de Merville**

mardi 24	13h30	3h	Aucamville - départ boulodrome	12 km	facile	A. GRIMARD / F. DEYRIS
jeudi 26	13h30	3h30	Fronton - départ du collège	14 km	moyen	B. CAZES / A. COTTET
vendredi 27	13h30	2h	Aucamville - départ boulodrome	6 km	facile	G. BÉGUÉ

**Samedi 28, 8 h 30 départ en car de Merville pour visite de Fourcès, Larresingle, Flaran...Déjeuner à la ferme de "Terre Blanche" à St Puy**

## Contacts

Georges BÉGUÉ 05 61 85 10 67 arclm@dbmail.com • Francis DEYRIS 05 34 52 03 73 francis.deyris@orange.fr



## COMITÉ DE JUMELAGE

## Bergantino via Ravenna et Faenza du 3 au 9 juillet 2012

Cette année, c'est Merville qui se rendra à Bergantino. Pour agrémenter notre voyage et continuer la découverte de l'Italie, le Comité de Jumelage vous propose de partir à la découverte des merveilles de la côte Adriatique avec une étape à Ravenna, ville classée au patrimoine de l'Unesco, et également une visite de Faenza, célèbre pour sa faïence, la maiolique.

**Mardi 3 juillet: (nuit du lundi au mardi) PARME**

- Rendez-vous place de la mairie à 1h30 du matin.
- Départ en bus à 2 heures.
- Petit – déjeuner et déjeuner en route (compris).
- Dans l'après-midi, arrêt aux environs de Parme (visite de production de jambons avec dégustation).
- Arrivée à l'hôtel Corona\*\*\*\* sur Marina Romea à Ravenna.
- Installation et diner.

**Mercredi 4 juillet: RAVENNA**

- Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour Ravenna. Visite guidée à la découverte de la splendeur des précieuses mosaïques dorées de la Basilique San Vitale et du Mausolée Galla Placidia. Puis San Francesco, basilique qui date du Ve siècle, le Tombeau de Dante, la Place du Peuple, le centre Apollinaire Nuovo, le Baptistère des Neoniano.
- Déjeuner à Ravenna.
- Visite guidée. Mausolée de Thodoric et la basilique St Apollinaire in Classe
- Temps libre.
- Retour à l'hôtel et diner.

**Jeudi 5 juillet: FAENZA**

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Visite guidée en demi-journée de Faenza. Son centre historique est un petit joyau d'architecture: la belle Piazza del Popolo avec ses arcades, la Piazza della Libertà avec son dôme, la fontaine monumentale et la tour de l'Horloge. Visite libre du Musée international des céramiques (entrée non incluse).
- Déjeuner au restaurant à Faenza.
- Dans l'après-midi, retour sur l'hôtel pour profiter de sa plage privée et/ou de la piscine.
- Diner et nuitée.

**Vendredi 6 juillet:**

- Départ pour Bergantino. Programme à la charge de nos amis italiens.

**Samedi 7 juillet:**

- Programme à la charge de nos amis italiens.

**Dimanche 8 juillet:**

- Départ de Bergantino vers 16 heures Nuit d'étape à Ovada.

**Lundi 9 juillet:**

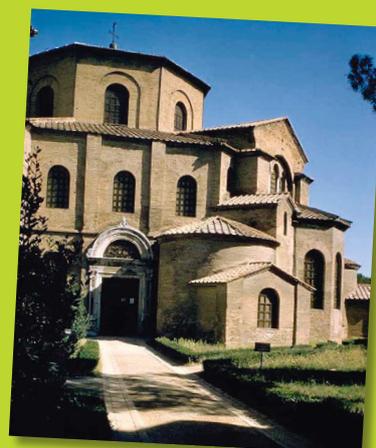
- Petit – déjeuner à l'hôtel.
- Départ pour Merville, déjeuner en route.
- Arrivée à Merville en soirée.



Faenza - Arcades



Ravenna - Peintures du plafond de la Basilique San Vitale



Ravenna - Basilique San Vitale.

**Le prix comprend:**

- Transport en bus et tout le séjour, boissons aux repas incluses (1/2 eau et 1/4 vin).
- L'assurance rapatriement.

**Ne comprend pas:**

- L'assurance annulation (13 € par personne).
- La carte d'adhésion au Comité de Jumelage obligatoire (15 € personne seule, 23 € couple et 30 € famille).
- L'entrée au musée de la céramique à Faenza: 5 € par personne (à spécifier lors de l'inscription).
- Supplément chambre single 68 € par personne.

**Modalités:**

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Paiement échelonné possible.

**Tarifs:**

Adultes, base chambre double: 600 € Mineurs: 400 €

Inscriptions auprès de Pascale RAMPAZZO au 06 68 87 59 15 avec acompte de 30 % lors de la réservation.

Date limite 10 juin 2012.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue courant février, le bureau du comité de jumelage s'est réuni afin de voter l'attribution de différentes fonctions en son sein.

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, Pascale RAMPAZZO a été unanimement élue à la présidence du comité, et sera secondée par deux vice-présidentes: Monique PALMERO et Aline BRESEGHETTO. Au poste de trésorier général, c'est Thierry BONNET qui lui aussi assume cette

fonction depuis la création du comité, aidé par Monique SIMION et Alain BARRAT. Du changement au poste de secrétaire qui sera désormais assumé par Liliane SOBESTO, nouvellement élue, soutenue aussi par une nouvelle arrivée, Annie MONBRUN et Michèle LÉBÉ, aux postes de secrétaires adjointes. Les membres suppléants finissant de constituer ce nouveau bureau pour cette saison sont: Robert NIMIS, Magali BONNET, Francis MASO, Josette DAYDE et Barbara KIRCH.



F C MERVILLE

## Fin de saison avec plein d'espoir

Déjà le mois de avril et l'heure de faire les comptes s'approchent :



L'équipe des U13 et les éducateurs

L'équipe fanion est toujours dans la course pour le titre de sa poule et pour la montée au niveau supérieur, qui est l'objectif prioritaire de cet exercice. Pour sa part, la réserve, après son accession lors de la saison passée en deuxième division du district, va lutter jusqu'à fin mai pour y assurer son maintien. Venez nombreux encourager nos représentants les samedis soirs au stade « De Beaumont » !

Les résultats de nos équipes de jeunes en entente avec Aussonne, Daux et Seilh sont corrects dans chaque catégorie : leur maintien est

largement assuré dans leur championnat respectif et quelques bons coups en coupe du district sont encore réalisables. La période des tournois, propices à la convivialité avec les parents, arrive avec comme moment particulier à souligner l'organisation du tournoi de Merville le jeudi 17 mai pour les enfants de 6 à 13 ans. Nous profitons de cet article pour réaliser un focus sur les équipes U13-U12 : Cette saison, la catégorie des moins de 13 ans regroupe 34 joueurs issus des quatre clubs de l'entente : Daux, Seilh, Aussonne et Merville. Nés en 1999 et 2000, ces jeunes sont

engagés en championnat au sein de deux équipes respectivement alignées au niveau 1<sup>re</sup> division et Honneur.

Depuis le mois de septembre, l'équipe 1 encadrée par Damien DURAND et Adam GRASSA est parvenue à se maintenir à ce niveau en réalisant d'excellentes prestations face à des formations souvent solides. Cette équipe est par ailleurs encore en course pour la coupe Emile MARTIN.

L'équipe 2 quant à elle, sous la houlette de Joseph BÉNÉDET et Pierre MÉDOUS, a réalisé deux premières phases de championnat également très satisfaisantes qui lui ont permis d'accéder à une poule plus relevée dans laquelle l'opposition est à présent plus rude. Elle est cependant encore en lice pour la coupe Alain SOUCASSE.

Notons qu'en dépit d'un hiver rigoureux, l'assiduité aux entraînements est excellente, que ce soit le mercredi ou le vendredi soir.

Enfin, il faut saluer la présence toujours nombreuse et active des parents, notamment le samedi, ce qui permet aux éducateurs de gérer plus efficacement leur groupe ! Qu'ils soient remerciés pour cette aide précieuse. ■



FOYER RURAL



Stage

### Poterie Enfants

L'atelier poterie propose un nouveau stage ouvert aux enfants à partir de 7 ans. Cette fois-ci, ce sont les animaux qui seront à la fête.

Ce stage se déroulera le mercredi 11 avril 2012 de 14h30 à 17h30 au premier étage de la salle polyvalente. Les tarifs sont de 15 € pour les adhérents au foyer et 20 € pour les autres. Attention, le nombre de place est limité. Ne tardez donc pas à vous inscrire. Réservations et renseignements :

Annie VANNUTELLI  
au 05 61 85 17 56  
ou au 06 43 02 45 84.

## Assemblée Générale

Le vendredi 2 mars, le foyer rural a tenu son Assemblée Générale. Nombreux étaient les adhérents qui avaient fait le déplacement et nous les en remercions chaleureusement. Les bilans moral et financier ayant été adoptés, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. Cette année, nous avons eu l'agréable surprise de voir notre équipe se doter de 4 nouveaux membres, portant ainsi l'effectif à 10 administrateurs. L'arrivée de ces nouvelles têtes a redonné un grand bol d'oxygène à toute l'équipe et nul doute que leur présence permettra au foyer rural de poursuivre son projet pour satisfaire l'ensemble des mervillois. Nous les en remercions vivement. Nous remercions également la Mairie de Merville et la Fédération des Foyers Ruraux 31 pour leur présence lors de cette soirée. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette rencontre. Le nouveau Conseil d'Administration est donc le suivant : Colette BEGUE, Robert BRGAN, Laurence CORREC, Alain COTTET, Martine COTTET, Germaine JULIAC, Nelly MARTY, Antoine MELLADO, Carole RIGAUD et Valérie RIGAUD. Nous vous communiquerons la composition du bureau dans le prochain numéro. ■

## Vide-greniers

Le Foyer Rural organise son 18<sup>e</sup> vide-greniers doublé de sa foire artisanale. Cette année, la manifestation se déroulera le dimanche 6 mai.

Les permanences pour les inscriptions débiteront le mercredi 4 avril et se termineront le mercredi 2 mai. Elles se tiendront au premier étage de l'Espace JOUVION, 31 rue du Bourrellier : tous les mercredis de 17 h à 19 h et tous les samedis de 10 h à 12 h. ■

Pour tout renseignement sur cette manifestation, vous pouvez visiter le site [www.vide-greniers.org](http://www.vide-greniers.org) Nous sommes à votre disposition les jours de permanences :

- par téléphone : 05 62 13 05 11
- par courriel : [videgrenier.merville@free.fr](mailto:videgrenier.merville@free.fr)





L'AUTAN ET L'HARMATTAN AMITIÉ MERVILLE PEUPLES DU MONDE

# Apéro-culturel



## "Souvenirs de voyages" Les enfants du Mékong

L'association les Enfants du Mékong œuvre depuis plus de 50 ans pour aider les enfants pauvres d'Asie du Sud Est à sortir de la rue et retrouver un espoir. Le fondateur de l'association disait "Un enfant à l'école, c'est un enfant de moins dans la rue". C'est grâce au parrainage que plus de 60 000 enfants sont aidés aujourd'hui. Chaque année une trentaine de volontaires partent un an en Asie pour une aventure humaine, accompagner les responsables locaux dans leur mission auprès des enfants. L'association aide aussi au financement de projets de développement local. La délégation de Toulouse soutient cette année la construction d'un bâtiment pour l'école de Changva Touk au Cambodge, projet auquel sera dédié le "chapeau" de la soirée

Mardi 24 avril 2012 à 20h30

• Entrée libre • Chapeau • Verre de l'amitié offert • MERVILLE – Espace Jouvion



## Du Rhamsin au Yamasé

L'Autan et l'Harmattan a tenu sa 6<sup>e</sup> Assemblée Générale le samedi 10 mars en l'Espace JOUVION.

Étaient présents :

- Mme Françoise REGNEAULT représentante des clubs Unesco de Midi-Pyrénées,
- M. Pascal PERET, animateur social, qui a visité les projets de l'association lors de son voyage au Burkina Faso,
- Mme la présidente de l'association des burkinabè de Midi-Pyrénées et une vingtaine d'adhérents à l'association.

M. Laurent TOFFANELLO a remercié les adhérents qui, grâce à leur fidélité et à leur confiance, permettent l'aboutissement des projets. Mme Sabine GERBAUD a fait le décompte des membres fidèles: 87 adhérents actifs dont 3 associations, 31 enfants, 55 sympathisants et 14 donateurs. L'association a pour objectif de tisser

des liens d'amitié avec des communautés d'autres pays par la promotion culturelle, le développement de la société, les actions à caractère humanitaire. Pour les membres du Conseil d'Administration et pour tous les adhérents, il s'agit de promouvoir les valeurs des cultures du monde par l'intermédiaire des soirées mensuelles, présence sur les marchés et les festivals, participation à des expositions et manifestations publiques, valorisation du travail de nos amis de l'ailleurs (artisanat, art, savoir-faire...), découverte de la France par nos amis, etc. Ainsi l'année 2011 a été riche de 11 apéros-culturels (la Corée, l'hiver 56, l'association Espace Enfants de Ouagadougou, l'Ordre de Malte, le Chili, le pays Bissa, le volontariat de solidarité internationale, chez Tankien, le Brésil, Via Brachy,

la Françafrique) tenus dans des salles prêtées par la Mairie de Merville; 4 résidences d'artistes (sculpteurs, bronzier, danseurs et musiciens); 2 expositions artisanales (Bronze et Cal'Basz'Art), la participation à des foires et festivals à Merville ou en Communauté de Communes Save et Garonne et même à Spontour, petit village de Corrèze. L'année 2011 était dédiée au vent Rhamsin en hommage au printemps arabe. L'année 2012 sera placée sous le signe du Yamasé, vent du Japon, en triste souvenir de la catastrophe de Fukushima. Un repas typiquement burkinabè composé de riz sauce à l'arachide a rassasié les participants et conclu la réunion. ■



LE REVEIL MERVILLOIS

## La vallée du Lot - Saint-Cirq-Lapopie

Le dimanche 20 mai le Réveil Mervillois organise une journée dans la vallée du Lot. Si vous souhaitez vous joindre à nous des places sont encore disponibles.

Programme de la journée:

- Départ le matin de Merville en direction de Saint-Cirq-Lapopie. Ce lieu célèbre, en partie classé monument historique, est suspendu au rocher depuis le VIII<sup>e</sup> siècle entre le ciel et le Lot. Cette situation en fit un enjeu majeur au cours de la guerre de Cent ans. L'impressionnante église gothique fortifiée domine cet ensemble. Temps libre dans la ville.

- Route vers Cahors. Visite d'un chai et dégustation de vin.
- Déjeuner au restaurant.
- Début d'après-midi embarquement pour une croisière au fil du Lot (environ 1h15). Balade au pied de falaises majestueuses, le long du chemin de halage creusé dans la roche, jusqu'à la traversée de l'écluse de Ganil pour atteindre enfin le village de Saint-Cirq-Lapopie.
- Retour vers Merville. Arrivée en début de soirée.



Tarifs tout compris: Adulte: 51 € - Enfant: 40 €.

Date limite de réservation: 10 mai.

Contacts: Frédéric HUILLIET au 06 81 36 37 60 ou Eric SALVATGE au 06 10 44 82 20

## Groupe majoritaire

### Des idées de projets qui ne manquent pas...

**a**près ces premiers mois de travail et en phase d'élaboration du budget, nous avons réuni l'ensemble des conseillers municipaux pour une journée séminaire le samedi 17 mars à la salle Joseph BON. Notre objectif : réfléchir, débattre et prioriser ensemble les futurs projets pour Merville.

En ouverture, Bernard TAGNÈRES a présenté le contexte démographique et structurel de notre commune à travers les études et les prévisions du SCOT Nord Toulousain. Ceci nous apportant une visibilité pour les années futures et permettant une programmation ajustée de nos futurs grands équipements.

Puis ce fut au tour d'Anne-Marie DURRIS de nous parler du budget communal et de nous rappeler le dur contexte économique auquel nous devons faire face, réalité indissociable de toute réflexion en matière de priorisation de nos projets.

Effectivement, nos idées de projets ne manquent pas. Jean-Luc FOURQUET nous avait préparé un diaporama complet des projets envisagés pour la commune. Nous en avons débattu et les avons classés par ordre de priorité.

Nous restons clairvoyants, notre commune a besoins d'équipements importants, mais augmenter de trop notre endettement serait déraisonnable. Nous gardons donc notre cap pour faire progresser Merville.

Pas d'endettement excessif, pas de promesses que nous ne pourrions tenir.

Une bonne gestion des deniers publics et des investissements cohérents ciblés sur les besoins les plus urgents pour 2012 et étalés dans le temps pour les autres, avec une vision à moyen et long terme.

Le budget 2012 sera réaliste et sincère. ■

*Les conseillers municipaux  
« Rassembler & Réussir Merville ».*

## Groupe minoritaire

### Une minorité attentive et positive, loin de toute polémique

**L**oin de nous opposer aux initiatives de la majorité notre exigence porte sur la réalisation du programme promis et sur la continuité des projets long terme.

Nous avons enfin obtenu la tenue d'un débat mi-mars sur les projets afin que les 9 nouveaux élus partagent les réflexions qui ont conduit les 18 anciens à voter le PLU arrêté en décembre 2009. Nous avons alerté le conseil des conséquences irréversibles d'un gel des initiatives prises lors du mandat précédent.

2012 sera déterminant pour lancer à temps les équipements nécessaires aux générations futures.

2006 : 3 607 habitants

2008 : 4 674

2020 : 6 500

Les besoins sont évidents :

Réserve foncière en profitant d'une subvention de 280 000 € obtenue début 2011

2<sup>e</sup> groupe scolaire afin de ne pas empiler des classes provisoires

Salle culturelle pour faciliter l'accès à la culture et libérer la salle sportive

Nous vous invitons à venir assister au conseil municipal pour le vote du budget 2012 ■

*Le groupe de la minorité municipale*

## Numéros utiles

**15** SAMU et centre antipoisons

**18** Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade : **05 61 82 66 00**)

**17** Police

(Gendarmerie de Grenade : **05 62 79 93 70**)

■ Urgence sécurité Gaz (GrDF) : **0800 47 33 33**

■ Urgence/Dépannage EDF : **0810 33 30 81**

■ LA POSTE : **05 34 52 95 21**

■ M. le Curé : **05 61 82 61 35**

### ■ Mairie de Merville

• Accueil : **05 62 13 41 00**

accueil.mairie@merville31.fr

• Permanence Adjoint : **06 85 55 66 22**

• Service communication : **05 62 13 41 13**

communication@merville31.fr

• Bibliothèque : **05 61 85 67 45**

• Police municipale : **05 62 13 41 16**

• Coordonnateur de la Vie Associative :

**05 34 52 98 10** (bureau relais)

**05 62 13 41 12** (bureau mairie)

### ■ SIVU RIVAGE

• Accueil : **05 62 13 40 95**

• Service Emploi/Point Information Jeunesse :

**09 65 37 09 93**

### ■ Enfance & Jeunesse

contact@sej-merville.fr

• Secteur Enfance et Animations Sportives :

**05 34 52 80 33**

• Secteur Jeunesse : **05 61 99 86 95**

• Permanences inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des écoles) tous les lundis soir et mardis matin en période scolaire

• Maison des Jeunes : jeunesse@sej-merville.fr

**05 61 99 86 95**

• Directeur école maternelle : **05 34 52 90 53**

• Directeur école élémentaire : **05 34 52 80 30**

• Cantine : **05 34 52 80 32**

• Crèche : **05 61 85 19 89**

• Déchetterie de CORNEBARRIEU : **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

• Déchetterie de GRENADE : **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

• Caisse d'Allocations Familiales : **0820 25 31 10**

• Assistant social

Sur rendez-vous à Grenade : **05 61 71 03 50**

• ADMR de Grenade : **05 61 82 81 12**

• Communauté de Communes

Services techniques : **05 61 82 63 74**

Services administratifs : **05 61 82 85 55**

• Office de Tourisme : **05 61 82 93 85**

## État civil

### Naissances

• Lalie BONNASSIES le 07/02/2012

• Juliette BODEN le 08/02/2012

• Valentin HERRERA de CLEDAT

le 09/02/2012

• Léo CASTELLI le 13/02/2012

• Lena KHAYAT le 20/02/2012

• Nathan DELPECH le 21/02/2012

• Nina MAZARE le 01/03/2012

• Simon SCHWAL le 04/02/2012

### Décès

• Anna BENQUET le 14/01/2012

à l'âge de 94 ans

• Andrée RIOS le 16/02/2012

à l'âge de 81 ans

• Madeleine BERTELOITE le 25/02/2012

à l'âge de 80 ans

• Lucienne CELLIER le 02/03/2012

à l'âge de 87 ans

## CARNET NOIR :

Mme Alba BÉGUÉ, mère de René BÉGUÉ, conseiller délégué, est décédée le dimanche 18 mars. L'ensemble du conseil municipal et les employés de la mairie adressent toutes leurs condoléances à René BÉGUÉ et à sa famille et s'associe à leur peine.



Nous vous donnons rendez-vous sur : [www.merville31.fr](http://www.merville31.fr)

## CARNET NOIR :

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Robert PARIS, père de Christian PARIS, conseiller municipal et président de l'association de pétanque de Merville.

Le conseil municipal et les employés de la mairie de Merville lui adressent ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances et l'assurent de leur sympathie.

## PHARMACIES DE GARDE\* avril 2012

### Dim 1 LOPEZ

2 chemin Roye  
31840 SEILH  
05 62 21 06 46

### Dim 15 MICHAUDEL

Ctre Cial du ruisseau  
31700 BEAUZELLE  
05 61 61 22 22

### Dim 22 PEYRE

La grande Barthe  
31700 CORNEBARRIEU  
05 61 85 21 28

### Dim 29 RAFFIN/LE GRAND SUD

Route de Toulouse  
31330 GRENADE  
05 61 21 72 30

**Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :**

La pharmacie de nuit  
76, allées Jean Jaurès à Toulouse  
Tél. : 05 61 62 38 05



Pour connaître la pharmacie de garde, appelez

**Résogardes**  
3237

Information actualisée des pharmacies de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn ACCESSIBLE 24 H/24 H

**Dentiste de garde le dimanche :**

**05 61 54 80 80**

**Directeur de la publication :** Bernard TAGNÈRES, Maire de Merville • **Comité de rédaction :** Commission Communication, mairie de Merville

**RAPPEL :** aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

**Conception graphique et impression :** Ogham-Delort 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001



\* Sous réserve de modifications de dernière minute.



A NE PAS MANQUER !

# JOURNÉE JOBS D'ÉTÉ 2012

De nombreuses offres d'emploi  
et possibilité de recrutement sur place

Des stands d'information sur :

- Les métiers de l'animation
- «Travailler avant 18 ans»
- Les jobs à l'étranger  
(Europe et International)



Des conseils pour votre CV, votre lettre de motivation...

**MERCREDI 25 AVRIL 2012**  
DE 14 À 19 HEURES

AU POINT INFORMATION JEUNESSE

A **MERVILLE**  
PLACE DE LA MAIRIE • MAISON DES JEUNES

En partenariat avec :

Renseignements:  
Point Information Jeunesse  
Tél. : 09.65.37.09.93



## Pâques au château de Merville

La grande chasse aux œufs dans le parc: une tradition incontournable

La grande traque est ouverte au château de Merville avec plus de 50 000 œufs en chocolats cachés dans les 6 kms d'allées du labyrinthe. L'occasion de découvrir le patrimoine d'une région de manière ludique.

Témoignage unique en Midi-Pyrénées, le château et son parc sont classés Monuments Historiques et Jardin Remarquable.

Le château régale petits et grands gourmands depuis 14 ans déjà! 50 000 œufs en chocolat jetés à la volée, en continu, dans les allées du labyrinthe.

Les hauts murs de buis (2,50 m de haut) accentuent l'aventure, quelque peu hors du temps, propice à jouer à se perdre... Les visiteurs partent à la chasse des petites gourmandises dans 4 hectares de dédale. Près de 5 000 gourmands viennent passer un moment convivial aux merveilles de Merville. La Taverne du château accueille les visiteurs le temps d'une pause déjeuner, d'un petit goûter ou d'un moment de dégustation chocolatée. Une aire de pique-nique est également mise à leur disposition. ■

### Infos pratiques :

Les salons du château sont ouverts à la visite.  
Accès au parc et au château + la chasse aux œufs :  
adultes : 7 €  
enfants : 5 € (de 4 à 18 ans)  
Pas de réservation préalable possible.  
Parking et accueil en bas du parc.

**Pâques 2012**  
dimanche 8 et lundi 9 de 10h30 à 18h